

Pour diffusion immédiate

Le 14 novembre 2006

n° 06-221

Le laboratoire d'analyse de l'eau potable est agréé par un organisme national

WHITEHORSE – Le ministre de la Santé et des Affaires sociales, M. Brad Cathers, a annoncé aujourd'hui que le Laboratoire d'analyse de l'eau du Service d'hygiène du milieu est désormais officiellement agréé pour effectuer des analyses bactériologiques de l'eau potable.

« Nous sommes très fiers du Laboratoire d'analyse de l'eau du Service d'hygiène du milieu », a dit M. Cathers. « Cette attestation officielle vient confirmer le niveau de professionnalisme du personnel et la qualité du travail qu'il a toujours effectué. »

Le « Certificat d'accréditation » est délivré par l'Association canadienne des laboratoires d'analyse environnementale lorsqu'un laboratoire effectue des vérifications régulières et respecte des exigences précises, notamment la mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité et la participation régulière à un programme d'essais d'aptitude.

Le « Certificat d'accréditation » de l'organisme national est valide jusqu'en 2009. Le certificat précise que le laboratoire est conforme aux normes ISO (Organisation internationale de normalisation) 17025:2005 — *Prescriptions générales concernant les compétences des laboratoires d'essais et d'étalonnage* — en ce qui concerne des essais biologiques précis pour détecter la présence de coliformes totaux et d'E. coli dans l'eau potable.

« Cette attestation ne changera rien au fonctionnement quotidien du laboratoire », a précisé M. Cathers, « mais elle garantit aux Yukonnais et aux Yukonnaïses que le Laboratoire d'analyse de l'eau du Service d'hygiène du milieu satisfait aux normes professionnelles les plus élevées au pays. »

- 30 -

Renseignements :

Albert Petersen

Communications

Conseil des ministres

867-633-7961

albert.petersen@gov.yk.ca

Pat Living

Communications

Santé et Affaires sociales

867-667-3673

patricia.living@gov.yk.ca